



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-37264>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **24-37264**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Alès Agglomération

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Activités liées à l'eau

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : MARCHÉ D'ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE POUR LA RÉALISATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

**Description** : AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CANDIDATURE La présente consultation est lancée selon une procédure FORMALISÉE AVEC NÉGOCIATION en application des articles R. 2124-3, et R. 2124-4 du Code de la Commande Publique qui fait l'objet d'une consultation en 2 temps : - une phase candidature dont les modalités pour soumissionner sont précisées dans le document « Fiche explicative phase candidature » et dans l'avis d'appel public à la concurrence. A l'issue de cette phase, les candidats qui verront leur candidature admise seront consultés pour la phase suivante qui concerne l'offre. - Une phase offre à l'issue de laquelle les candidats remettent leur offre sur la base du dossier de consultation des entreprises.

**Identifiant de la procédure** : b11bdb77-89d9-4b67-92a8-5dc56c053997

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : No

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'objectif de ce marché est de confier aux titulaires la réalisation de schémas directeurs de distribution d'eau potable comprenant la réalisation de diagnostic territorial d'accès à l'eau des unités de distribution ou des communes du territoire d'Alès Agglomération selon les besoins et obligations réglementaires. Les principaux objectifs sont décrits à l'article 1.2 du CCAP. La présente consultation est lancée selon une procédure FORMALISÉE AVEC NÉGOCIATION en application des articles R. 2124-3, et

R. 2124-4 du Code de la Commande Publique. La technique d'achat est L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE en application des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique. L'acheteur public est entité adjudicatrice conformément aux articles L1212-1 1° à L1212-3 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires (3 candidats maximum) à bons de commande. Par dérogation aux articles 3.2.1 et 13.1.1 du CCAG - Prestations Intellectuelles, le présent marché est conclu pour une période initiale d'un an reconductible 3 fois dans la limite de 4 ans, et prend effet à compter de la date de notification du premier bon de commande, émis par le service Investissement d'Alès Agglomération. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71800000 Services de conseil en matière d'approvisionnement en eau et services de conseil en matière de déchets

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Financement de l'opération : Fonds propres d'Alès Agglomération sous réserve d'octroi de subventions (Conseil Départementale du Gard et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse )

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE POUR LA RÉALISATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE

**Description :** Il n'est pas prévu de décomposition en lots. En effet un prestataire unique pour chaque schéma directeur est garant d'une part, sur le plan technique d'une plus grande coordination, cohérence, expertise, et d'une optimisation des prestations à réaliser par commune, et d'autre part, d'une optimisation des coûts permettant financièrement, pour l'entité adjudicatrice, une exécution des prestations financièrement moins coûteuse.

**Identifiant interne :** 2024ACSDAEP

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71800000 Services de conseil en matière d'approvisionnement en eau et services de conseil en matière de déchets

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Le présent marché est un accord-cadre multi-attributaire exécuté à bons de commande, en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique, le montant minimum annuel est fixé à 3 000 euros HT et le montant maximum sur 4 ans est fixé à 3 000 000 euros HT. Cet accord-cadre sera attribué au stade de l'offre à un nombre maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Méthode de répartition des bons de commandes : La méthode de répartition retenue est celle dite « à tour de rôle » où pour chaque bon de commande juridique, le choix du titulaire s'effectue par roulement (selon l'ordre de classement des offres). Cette répartition « à tour de rôle » se fait sans distinction du montant financier de chaque bon de commande.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Description** : Pour la phase candidature se référer à la fiche explicative candidature

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Le détail de la valeur technique notée, avec ses sous-critères, est indiqué à l'article 8.1 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Le jugement du prix sera réalisé sur la base d'un devis dont le quantitatif a été déterminé sur la base d'une étude fictive servant de comparatif des offres et établit sur la base des prix unitaires fournis par les entreprises candidates dans le cadre de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_wcNLsVMC4d](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_wcNLsVMC4d),

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

**Date limite de réception des demandes de participation :** 30/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 DAY

#### Conditions du marché :

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** .

**Facturation en ligne :** Requise

**Montage financier :** Les dispositions financières sont précisées au CCAP.

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et- Garonne ", n° 358994). - L'opérateur économique est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature du marché public avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

### **Enchère électronique :**

#### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Alès Agglomération

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

## **Section 8 - Organisations**

### **8.1 ORG-0004**

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Numéro d'enregistrement :** 13000192800014

**Adresse postale :** 16 Avenue Feuchères CS 88010

**Ville :** Nîmes Cedex 9

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-nimes@juradm.fr

**Téléphone :** +33466273700

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

### **8.1 ORG-0001**

**Nom officiel :** Alès Agglomération

**Numéro d'enregistrement :** 200 066 918 002 73

**Adresse postale :** Bâtiment ATOME 2 Rue michelet - BP 60249

**Ville :** Ales

**Code postal :** 30105

**Pays :** France

**Adresse électronique :** nicolas.plantier@alesagglo.fr

**Téléphone :** +33466561015

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 9ea0a64c-cd41-4a8c-bcec-47f0e45e35cd - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 28/03/2024 à 15:41

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28/03/2024